



## Renseignement sur la publicité

Par **attila**, le **30/01/2010** à **12:38**

Bonjour,

je reçois tout les huit jours la pub d'alice avantage me disant que j'ai gagné la somme de 10 000 € . les premières lettres ne disaient qu'il fallait faire une commande et aujourd'hui je suis obligé de commander pour recevoir mon chèque gagnant de 10 000 € et ça sous contrôle d'un huissier de justice ( sans nom ). Ils disent qu'ils ont passés à la télé . D'après de nombreux témoignages sur votre site ce n'est que de la publicité mensongère . Pour ce genre d'arnaque il y a t il un recours ? Car on me confirme que j'ai GAGNE . merci de me donner une réponse .

Par **Tisuisse**, le **30/01/2010** à **13:52**

Bonjour,

Interrogez d'abord votre service départemental de la concurrence et de la répression des fraudes.